

PTR 3000 Séminaire : sciences historiques et études du patrimoine

Automne 2024

Responsable : Laurier Turgeon (Laurier.Turgeon@hst.ulaval.ca)

Professeur d'ethnologie et d'histoire

Directeur de l'Institut du patrimoine culturel

Directeur du BISHEP (Baccalauréat en sciences historiques et études patrimoniales)

Date et heure : mardi, 12h30 à 15h20

En comodal (en ligne et en présence (salle à déterminer))

Objectifs

Le cours est guidé par trois objectifs destinés à permettre à l'étudiant de :

1. Se familiariser avec les directions de recherche dans le domaine du patrimoine;
2. Maîtriser l'histoire, les concepts, et les méthodes de recherche en patrimoine à titre de science historique et mieux comprendre son caractère transdisciplinaire et transméthodologique;
3. Connaître les nouveaux domaines d'études et de recherches en patrimoine;

Contenu

Ce séminaire vise à familiariser l'étudiant aux nouvelles tendances de recherches et aux méthodologies transdisciplinaires du domaine du patrimoine. Le patrimoine est devenu un domaine de recherche intersectoriel et interdisciplinaire, à la croisée de plusieurs disciplines à caractère historique : l'ethnologie, l'histoire, l'histoire de l'art, l'archéologie, l'archivistique, l'architecture, la géographie humaine, l'écologie, et le droit. Un nouveau champ émerge : les études patrimoniales (en anglais *Heritage Studies*), en voie de devenir une discipline à part, à l'intersection des préoccupations de la société et de la culture, croisant souvent plusieurs terrains d'études et traditions académiques.

Fonctionnement

Ce séminaire se déroulera sous forme de présentations magistrales, de lectures dirigées, de présentations orales et de travaux de recherche. Chaque étudiant.e aura à choisir un ouvrage majeur ou un groupe de trois ou quatre articles d'un.e même auteur.e, en faire une présentation orale en classe pendant le trimestre et rédiger un compte rendu critique de l'ouvrage et du groupe d'articles et de le situer dans un important courant de pensée sur le patrimoine.

Évaluation

L'évaluation portera sur un compte rendu oral de lecture d'une partie du travail (certains chapitres du livre ou articles) pendant la session (30%), un compte rendu écrit de l'ensemble du livre ou de la collection d'articles qui inscrit l'auteur.e dans un courant de pensée de 12 à 15 pages (60%) et la participation aux discussions en classe (10%).

<http://www.hst.ulaval.ca/le-departement/politiques-et-reglements>

Bibliographie

La bibliographie sera remise lors de la première rencontre.